

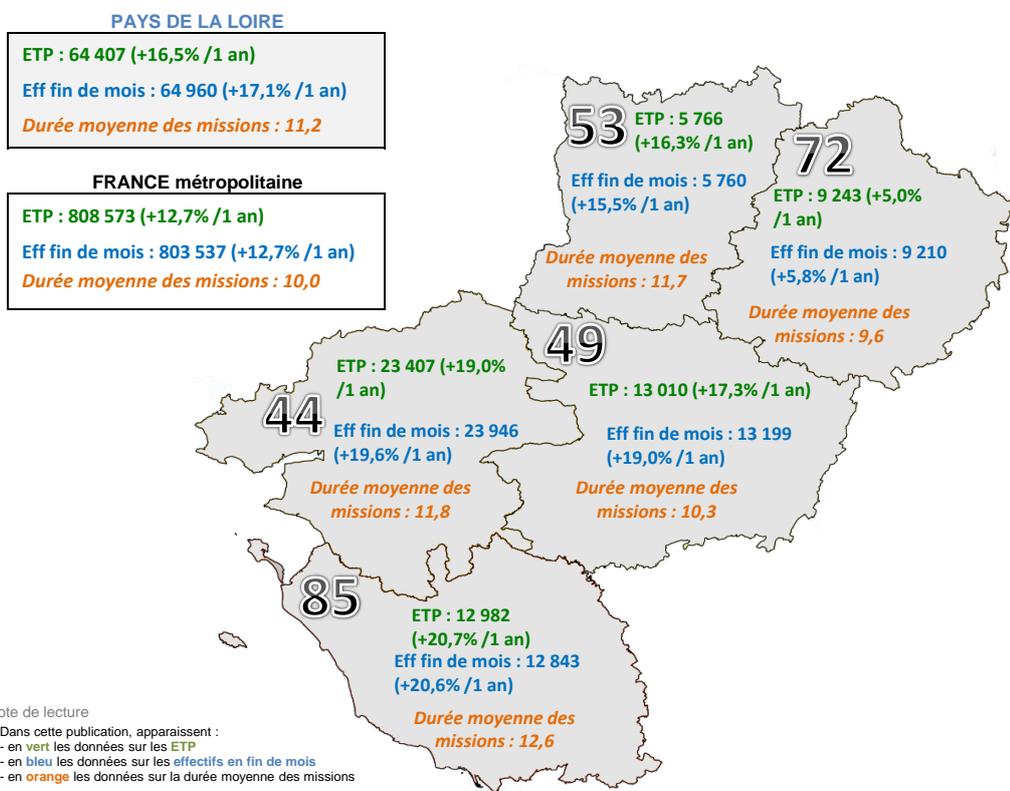


# L'INTÉRIM EN PAYS DE LA LOIRE AU 4EME TRIMESTRE 2021

L'intérim ligérien a continué à progresser au 4<sup>ème</sup> trimestre 2021, comme il le fait depuis le 3<sup>ème</sup> trimestre 2020, au point d'atteindre un nouveau point haut, en emploi équivalent temps plein, supérieur au pic du 4<sup>ème</sup> trim. 2017. Fait notable par rapport aux chiffres d'avant crise (ici, T42019) : l'industrie et la construction occupent peu ou prou le même nombre d'intérimaires qu'il y a deux ans, alors que les activités du tertiaire recourent de plus en plus au travail temporaire. Sur les 3500 emplois intérimaires créés durant ces deux années, 3400 sont générés par le tertiaire. Dernier point : comme aux trimestres précédents, les Pays de la Loire sont la région au taux de recours le plus élevé.

## L'intérim en région, cartographie et évolution

64 400 postes équivalents temps plein (ETP) en Pays de la Loire au 4<sup>ème</sup> trim. 2021, près de 65 000 intérimaires (moyenne) en fin de mois



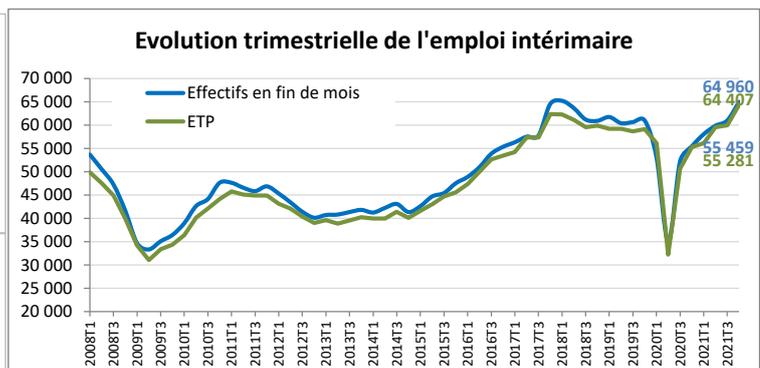
Note de lecture  
Dans cette publication, apparaissent :  
- en vert les données sur les ETP  
- en bleu les données sur les effectifs en fin de mois  
- en orange les données sur la durée moyenne des missions

Sources  
Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN).  
Données cvs.

Par rapport au 4<sup>ème</sup> trim. 2020, le nombre d'ETP et celui des intérimaires en fin de mois sont en forte hausse et dépassent leur niveau d'avant crise.

Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2021, la progression annuelle du nombre d'intérimaires équivalent temps plein (ETP) en moyenne trimestrielle est importante, à +16,5%. L'écart sur deux ans est également à la hausse (+5,7%). Autrement dit, le volume de travail accompli par des intérimaires a retrouvé, et même dépassé, son niveau d'avant crise. NB. La Loire-Atlantique retrouve à peine ce niveau, du fait de la subsistance d'un repli dans l'industrie (-10%).

Le nombre d'intérimaires en fin de mois est en forte hausse lui aussi (+17,1% sur un an), et est très proche de son pic historique du 1<sup>er</sup> trim. 2018 (65 200). Comme pour le décompte en ETP, la Loire-Atlantique est le seul département à retrouver, sans le dépasser, son niveau d'avant crise. Les quatre autres départements dépassent assez nettement ce niveau.



Les nombres indiqués sur le graphique sont ceux du 4<sup>ème</sup> trimestre, années 2020 et 2021, série ETP.

## L'intérim dans les principaux secteurs d'activité, par département

Mesuré en ETP, l'intérim affiche enfin, dans l'industrie, un niveau égal à celui de 2019. Le secteur tertiaire occupe dans l'intérim une part croissante.

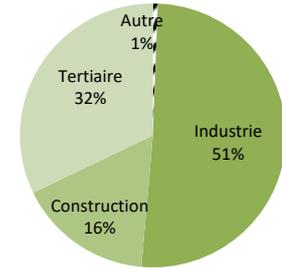
Pays de la Loire

	ETP (moy. trim.)		Eff. fin de mois (moy. trim.)	
	4ème trimestre 2021	Évolution annuelle	4ème trimestre 2021	Évolution annuelle
<b>Industrie</b>	30 032	+18,6%	30 552	+19,7%
<b>Construction</b>	10 357	+5,7%	10 774	+5,9%
<b>Tertiaire</b>	23 552	+18,7%	23 160	+19,1%
<b>Tous secteurs*</b>	64 407	+16,5%	64 960	+17,1%

\* Y compris Agriculture, autres secteurs

Source : Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN).

Répartition par secteur d'activité du nombre d'ETP 4ème trimestre 2021

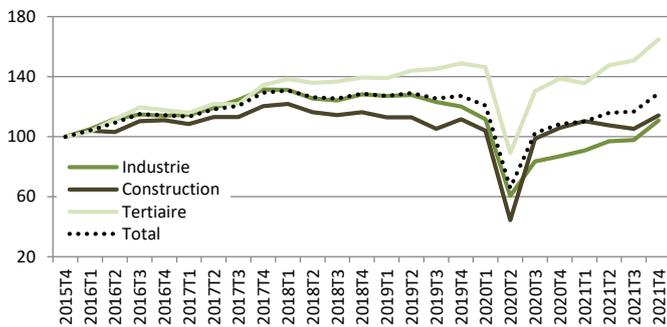


### Évolution du nombre d'intérimaires en ETP

44

En Loire-Atlantique

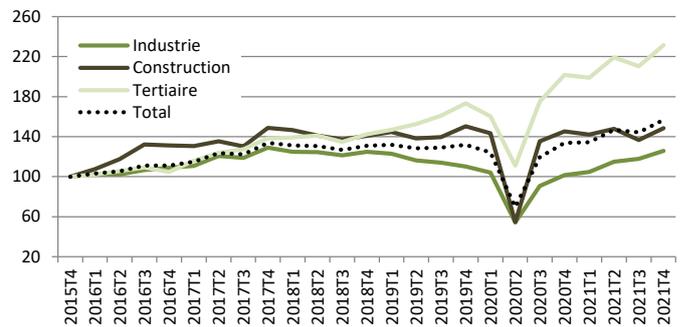
#### Évolution par secteur d'activité



49

En Maine-et-Loire

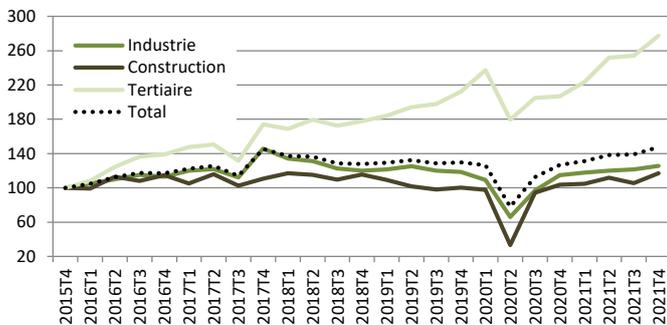
#### Évolution par secteur d'activité



53

En Mayenne

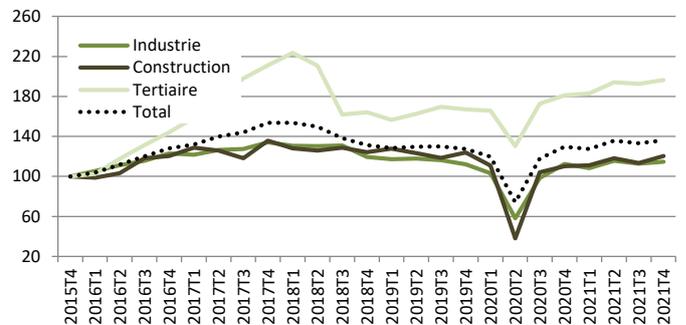
#### Évolution par secteur d'activité



72

En Sarthe

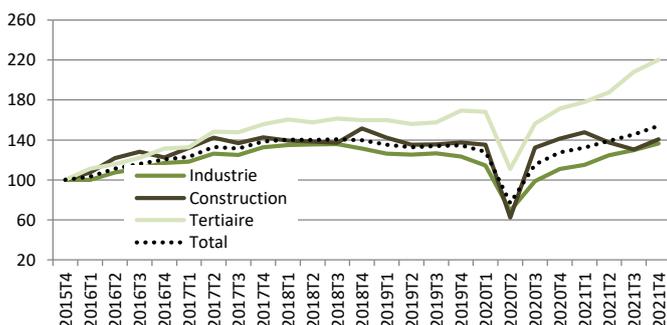
#### Évolution par secteur d'activité



85

En Vendée

#### Évolution par secteur d'activité



Source : Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN).

En considérant les **intérimaires équivalent-emplois à temps plein (ETP)**, l'emploi intérimaire progresse, sur un an, dans chacun des trois grands secteurs d'activité (industrie, construction, tertiaire).

L'observation sur deux ans permet de constater que le niveau d'emploi intérimaire s'est reconstitué dans l'industrie et la construction, et progresse fortement dans le tertiaire (+17,1% / T4-2019).

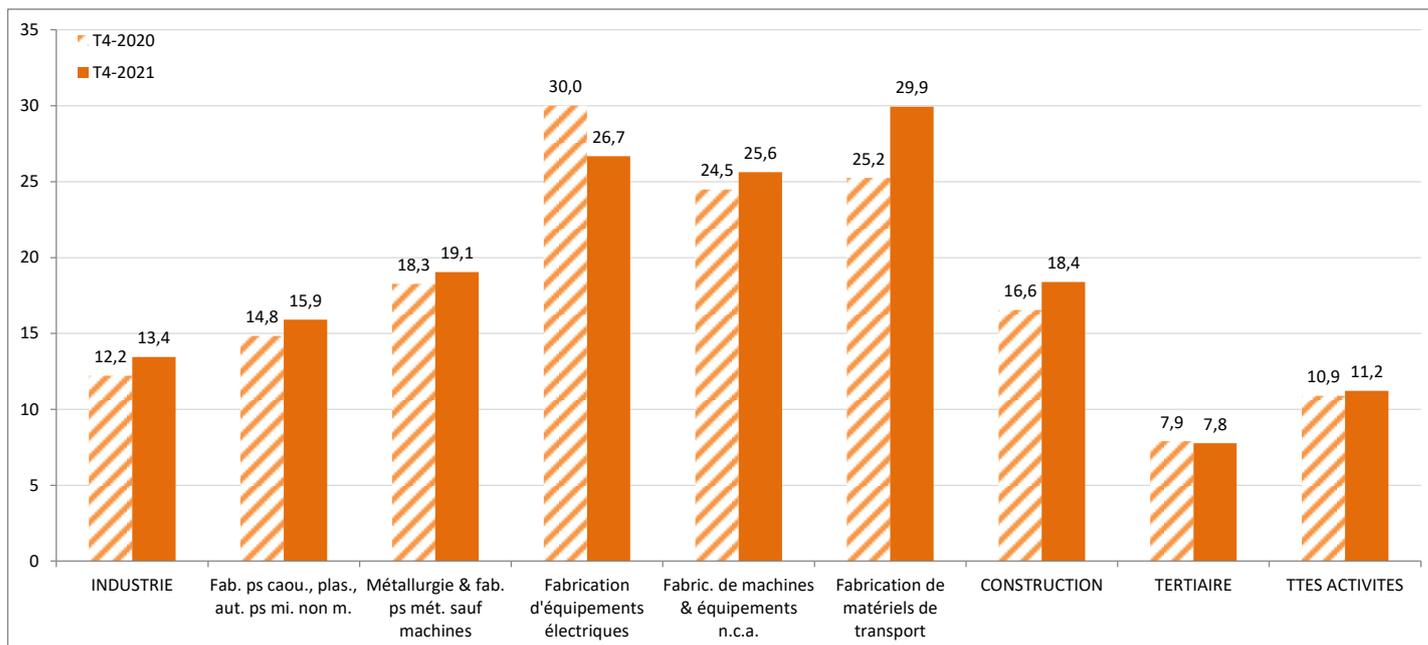
Les départements de Maine-et-Loire, de Mayenne et de Vendée sont ceux où cette tendance est la plus prononcée : le volume de travail temporaire dans le tertiaire y est en hausse de plus de 25% par rapport à son niveau du 4ème trimestre 2019.

→ Cf. page 3 pour les évolutions détaillées par secteur

## Durée moyenne des missions d'intérim

➔ La durée moyenne des missions d'intérim poursuit sa hausse au 4<sup>ème</sup> trimestre 2021.

**Durée moyenne des missions achevées** (en nombre de jours ouvrés) par grands secteurs



En Pays de la Loire, la **durée moyenne des missions** continue de s'allonger, par rapport à celles que l'on pouvait observer un an plus tôt. C'est la construction qui génère l'allongement le plus remarquable (1,8 jour en plus par mission), suivie par l'industrie (un jour de plus par mission). Noter le retour de missions de longue durée dans la fabrication de matériels de transport, qui comprend notamment l'industrie aéronautique, et, à l'inverse, une diminution de la durée des missions dans la fabrication d'équipements électriques.

## Tableau de synthèse par secteur d'activité

➔ Dans leur grande majorité, les secteurs et sous-secteurs d'activité font progresser leur niveau d'emploi de main-d'œuvre intérimaire.

On notera toutefois le recul enregistré dans le sous-secteur des équipements électriques en Maine-et-Loire et en Sarthe.

Répartition du nombre d'intérimaires par grands secteurs d'activité et principaux secteurs utilisateurs, avec leur évolution annuelle

4ème trimestre 2021	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire		France métropolitaine	
	ETP	ETP	ETP	ETP	ETP	ETP	Effectifs fin de mois	ETP	Effectifs fin de mois
<b>Données NAF A4 / NAF A17</b>									
<b>Industrie, dont :</b>	8 404	5 953	3 474	4 838	7 362	30 032	30 552	275 632	278 220
	↑ +27,2%	↑ +24,0%	↗ +9,3%	↗ +1,8%	↑ +22,9%	↑ +18,6%	↑ +19,7%	↑ +12,4%	↑ +13,0%
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1 510	1 394	1 109	1 576	2 816	8 404	8 278	62 474	61 531
	↑ +23,3%	↑ +33,4%	↑ +11,3%	↗ +4,6%	↑ +22,8%	↑ +18,9%	↑ +21,0%	↑ +17,3%	↑ +19,1%
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	1 403	698	465	675	578	3 818	3 885	33 627	34 186
	↑ +52,1%	↓ -12,3%	↘ -6,3%	↓ -13,4%	↑ +12,3%	↗ +8,8%	↗ +9,2%	↑ +17,2%	↑ +16,9%
Fabrication de matériels de transport	1 312	905	377	639	1 021	4 253	4 319	27 065	27 684
	↑ +45,0%	↑ +41,5%	↗ +6,0%	↓ -25,6%	↑ +137,7%	↑ +33,4%	↑ +33,4%	↘ -8,3%	↘ -7,3%
Fabrication d'autres produits industriels	3 553	2 688	1 406	1 865	2 723	12 234	12 727	128 140	131 101
	↑ +21,5%	↑ +28,8%	↑ +17,1%	↑ +22,6%	↗ +6,8%	↑ +19,0%	↑ +20,0%	↑ +15,2%	↑ +15,5%
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	616	265	119	82	225	1 307	1 327	23 835	23 234
	↘ -0,2%	↑ +15,3%	↘ -9,1%	↘ -2,9%	↑ +11,1%	↗ +3,3%	↗ +5,1%	↗ +7,9%	↗ +8,2%
<b>Construction :</b>	5 162	1 818	655	992	1 730	10 357	10 774	146 568	150 322
	↗ +7,7%	↗ +2,2%	↑ +12,8%	↗ +9,2%	↘ -0,5%	↗ +5,7%	↗ +5,9%	↗ +3,3%	↗ +3,7%
<b>Tertiaire, dont :</b>	9 752	5 031	1 577	3 366	3 826	23 552	23 160	382 175	370 846
	↑ +18,9%	↑ +14,8%	↑ +34,2%	↗ +8,5%	↑ +28,6%	↑ +18,7%	↑ +19,1%	↑ +16,8%	↑ +16,4%
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2 366	895	349	744	852	5 208	5 136	77 875	75 790
	↑ +16,8%	↑ +21,7%	↑ +45,9%	↗ +1,9%	↑ +28,4%	↑ +18,5%	↑ +19,7%	↑ +20,2%	↑ +20,6%
Transports et entreposage	2 155	1 614	250	801	1 073	5 893	5 803	123 238	120 713
	↑ +16,8%	↗ +9,6%	↗ +7,1%	↗ +5,8%	↑ +22,2%	↑ +13,6%	↑ +12,0%	↑ +10,4%	↑ +9,7%
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	2 780	1 397	611	1 260	1 312	7 360	7 379	107 835	106 096
	↗ +9,1%	↑ +16,5%	↑ +47,7%	↗ +8,5%	↑ +25,6%	↑ +15,6%	↑ +16,6%	↑ +12,8%	↑ +12,6%
<b>Tous secteurs (y compris Agriculture)</b>	23 407	13 010	5 766	9 243	12 982	64 407	64 960	808 573	803 537
	↑ +19,0%	↑ +17,3%	↑ +16,3%	↗ +5,0%	↑ +20,7%	↑ +16,5%	↑ +17,1%	↑ +12,7%	↑ +12,7%

Source : Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN).

Evolution des ETP. Flèches obliques : évolution annuelle (positive ou négative) inférieure à 10%. Flèches verticales : évolution annuelle (pos. ou nég.) égale ou supérieure à 10%.

## Focale : le CDII (contrat à durée indéterminée intérimaire)

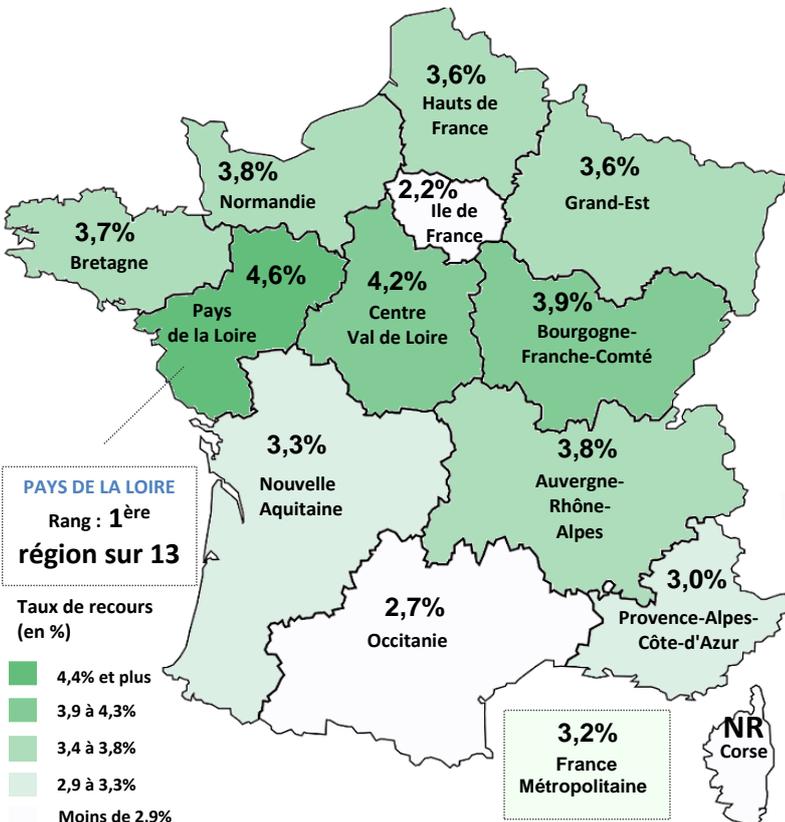
Le nombre de CDII (52 500) est en hausse sur un an, sa part relative sur l'ensemble des contrats est de 6,3% au 4ème trimestre 2021 (-0,3 pt)

Le nombre de CDII en France est de 52 500 au 4ème trimestre 2021, en augmentation de 7,6% par rapport au même trimestre de l'année précédente. Il représente 6,3% du total des intérimaires dénombrés au 4ème trimestre 2021 (données brutes, France entière hors Mayotte). Soit une perte de 0,3 point par rapport à sa part du 3ème trimestre 2021.

Pour les Pays de la Loire, un décompte réalisé par l'observatoire de l'intérim et du recrutement sur les chiffres 2017 fait état de 3.207 CDII représentant 8% de l'ensemble des CDII conclus en France. A noter : à la différence des autres contrats de travail temporaire, qui peuvent être rattachés au secteur utilisateur, tous les CDDI restent rattachés au secteur tertiaire.

## Taux de recours à l'intérim au 4ème trimestre 2021

Le taux de recours à l'intérim est plus élevé en Pays de la Loire qu'ailleurs sur le territoire métropolitain.



Le taux de recours à l'intérim offre une vision permettant d'apprécier la place de l'intérim dans la structure globale de l'emploi sur le territoire.

Les Pays de la Loire sont, historiquement, une région fortement utilisatrice de main d'œuvre intérimaire, et cela se vérifie encore dans ce dernier calcul.

Ce trimestre, le calcul du taux de recours à l'intérim s'appuie, comme pour la totalité de cette note, sur les données du 4<sup>ème</sup> trimestre.

Le taux de recours à l'intérim se définit comme le rapport entre les effectifs intérimaires de la région et les effectifs salariés globaux de cette région estimés en fin de 4<sup>ème</sup> trimestre 2021. Le calcul s'appuie sur les estimations trimestrielles d'emploi de l'Insee, données cvs.

## Définitions

### Sources

Chaque mois, la Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (DARES) et Pôle Emploi dénombrent les contrats d'intérim qui ont commencé dans le mois, les contrats en cours d'exécution au dernier jour ouvré ainsi que les établissements utilisateurs. Ils procèdent ensuite aux calculs suivants : indicateur du niveau d'intérim en fin de mois, durée moyenne des missions achevées, équivalent-emplois à temps plein.

### Effectifs en fin de mois

Le calcul de l'indicateur de niveau en fin de mois correspond à l'emploi intérimaire mensuel (en nombre d'intérimaires). En raison de la forte variabilité journalière, cet indicateur est construit en fonction de la moyenne des cinq derniers jours ouvrés (et non seulement au dernier jour ouvré du mois). On calcule donc la moyenne des missions sur ces cinq jours. L'indicateur de niveau en fin de mois est, ici, calculé en moyenne des trois mois du trimestre, pour atténuer l'effet des variations mensuelles. Les comparaisons sont annuelles, le trimestre observé étant comparé au même trimestre de l'année précédente.

### Equivalent-emplois à temps plein (ETP)

Au cours du trimestre, c'est le rapport du nombre total de semaines de travail accomplies par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées du trimestre. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emplois à temps plein dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés. Cet indicateur donne donc une idée de volume moyen d'intérim sur le trimestre, à la différence du nombre d'intérimaires qui donne une idée de stock en fin de trimestre.

### Durée des missions

C'est le rapport entre la durée totale des missions et le nombre total des missions se terminant durant le trimestre.

### Contrat à durée indéterminée intérimaire (CDII)

Le CDI intérimaire, également appelé CDII, est un type de contrat de travail à durée indéterminée (CDI). Il donne plus de stabilité, avec des périodes de mission plus longues et des intermissions couvertes par une rémunération minimale garantie. Plus d'informations [ici](#)